Délibération n°158/2025

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

Date de convocation : 19 septembre 2025 Nombre de présents : 63 Effectif légal du conseil communautaire : 80 Nombre de pouvoirs : 6 Nombre de membres en exercice : 79 Nombre de votants : 69

Date d'affichage: 19 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Bléneau, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du dix-neuf septembre deux mil vingt-cinq, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés: ABRY Gilles, BEAUJARD Maryse, BECKER Cécile, BOURDETTE Didier, BUTTNER Patrick, CARRÉ Michel, CHANTEMILLE Sophie, CHARPENTIER Dominique, CHEVALIER Jean-Luc, CHOUBARD Nadia, CORDE Yohann, CORDET Yannick, CORDIER Catherine, D'ASTORG Gérard, DAVEAU Max, DEMERSSEMAN Gilles, DESNOYERS Jean, DROUHIN Alain, FOUCHER Gérard, FOUQUET Yves, FOURNIER Jean-Claude, GERARDIN Jean-Pierre, GERMAIN Robert, GIROUX Jean-Marc, GROSJEAN Pascale, GUILLAUME Philippe, HABAY BARBAULT Céline, HERMIER Bernadette, HOUBLIN Gilles, JACQUET Luc, JARD Nathalie, JASKOT Richard, JAVON Fabienne, JOURDAN Brice, KOTOVTCHIKHINE Michel, LETELLIER Francis, MACCHIA Claude, MASSÉ Jean, MELLIN Solange, MÉNARD Elodie, MILLOT Claude, MORISSET Dominique, PAURON Éric, PERRIER Benoit, POUILLOT Denis, RAMEAU Etienne, RAVERDEAU Chantal, RENAUD Patrice, REVERDY Chantal, REVERDY Gilles, RIGAULT Jean-Michel, ROY Daniel, SALAMOLARD Jean-Luc, SANCHIS Jean-Pierre, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, SOCHON Christian, THIEULENT Maryline, VANDAELE Jean-Luc, VAN DAMME Hervé, VANHOUCKE André, VIGOUROUX Philippe, VUILLERMOZ Rose-Marie, WLODARCZYK Monique.

<u>Délégués titulaires excusés</u>: BROUSSEAU Chantal, CONTE Claude (suppléant M. Van Damme), COUET Micheline (suppléant M. Bourdette), DUFOUR Vincent, JACQUOT Brigitte (pouvoir à M. Charpentier), LEGER Jean-Marc (pouvoir à M. Rigault), LHOTE Mireille, PICARD Christine, PROT Michel (pouvoir à M. Buttner), SAULNIER Nathalie (pouvoir à Mme Jard), VASSENT Frédéric (pouvoir à Mme Thieulent), XAINTE Arnaud (pouvoir à Mme Grosjean).

<u>Délégués absents</u>: CHAMPAGNAT Jean-Louis, DA SILVA MOREIRA Paulo, LEPRÉ Sandrine, LOURY Jean-Noël, MICHEL Nathalie, PRIGNOT Roger.

Secrétaire de Séance : BEAUJARD Maryse

OBJET : Avenant n°1 au marché de travaux spécifiques à l'ISDND de Ronchères

- Vu le Code de la commande publique,
- Vu la délibération n°243/2022 en date du 12 décembre 2022 attribuant à la société AXAN TP le marché de travaux spécifiques à l'ISDND de Ronchères pour un montant initial de 324 257,20 € HT,
- Considérant la nécessité d'adapter les produits et prestations afin de tenir compte de besoins techniques complémentaires identifiés en cours d'exécution,
- Considérant que ces prestations supplémentaires concernent les produits et fournitures suivants :

ID: 089-200067130-20250925-158_2025-DE

Publié le 30/09/2025

Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Recu en préfecture le 30/09/2025

CAISE

Délibération n°158/2025

	Quantité	Unité	Quantité estimée	Montant unitaire HT	Montant HT estimé jusqu'à la fin du marché
Anneau annelé type écopal diam 600	1	ml	50	112,90€	5 645,00 €
Anneau annelé type écopal diam 800	1	ml	50	217,40€	10 870,00 €
Anneau annelé type écopal diam 1000	1	ml	50	381,80€	19 090,00 €
Montage et remontage réseau biogaz/lixiviats comprenant 2 opérateurs, poste de soudure, camionnette de liaison équipée	1	h	20	151,95€	3 039,00 €
Raccords tuyau PEHD diamètre 32	1	unité	20	12,00€	240,00€
Raccords tuyau PEHD diamètre 40	1	unité	20	14,00€	280,00€
Vannes quart de tour tuyau PEHD diamètre 32	1	unité	20	332,00€	6 640,00 €
Vannes quart de tour tuyau PEHD diamètre 40	1	unité	20	354,00€	7 080,00 €
Té tuyau PEHD diamètre 32	1	unité	20	42,00€	840,00€
Té tuyau PEHD diamètre 40	1	unité	20	51,00€	1 020,00 €
Fourniture et mise en place de matériaux drainant 40/80	1	tonne	200	38,50€	7 700,00 €

Total HT 62 444,00 €

- Considérant que ces ajustements impliquent la conclusion d'un avenant au marché initial,
- Vu l'avis favorable de la commission déchets réunie le 19 juin 2025,
- Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président en charge de la gestion des déchets,
- Sur proposition du Président,

Le Conseil communautaire après avoir délibéré, à l'unanimité (69 voix pour) :

- Approuve l'avenant n°1 au marché de travaux d'exploitation spécifiques à l'ISDND de Ronchères conclu avec la société AXAN TP,
- Dit que l'avenant porte sur l'intégration des produits et prestations complémentaires listés ci-dessus,
- Dit que le montant du marché initial fixé à 324 257.20 €HT est modifié comme suit :
 - o Montant de l'avenant N°1: 62 444.00 €HT
 - o Montant total du marché après avenant : 386 701.20 €HT
- Autorise le Président à signer l'avenant n°1 du marché dont les caractéristiques essentielles sont énoncées ci-dessus pour un marché de travaux spécifiques à l'ISDND de Ronchères.
- Autorise le Président à signer toutes pièces s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus Pour extrait certifié conforme Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI